



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections, de la réglementation
générale et de l'appui à la délivrance des titres**

ELECTIONS REGIONALES 2021
DEMANDE D'EMPLOI
(PERSONNEL HORS PRÉFECTURE/POLICE)

Imprimé à rendre avant le 1^{er} mai 2021

NOM de naissance : _____

NOM d'épouse (femme mariée) : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ à _____

N° d'immatriculation S.S : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse : _____

N° Tel professionnel : _____

Adresse mail : _____

Administration d'emploi (mairie, DDT, DDCSPP, DIRECCTE...) : _____

Personnel titulaire

Personnel vacataire/CDD *(merci de bien vérifier cette information, elle est
nécessaire pour l'établissement des bulletins de salaire)*

Désire participer aux travaux de mise sous pli OUI NON

Ces travaux auront lieu :

- 28, 29 et 30 mai 2021 de 7h30 à 12h00 – de 13h30 à 18h30 et de 20h00 à 22h30
- 16 juin à partir de 13h00 et éventuellement le 17 juin de 7h30 à 12h00.

(ces horaires pourront être modulés selon les impératifs)

Fait à _____, le _____

Signature

ELECTIONS REGIONALES 2021

DEMANDE D'EMPLOI ***personnel hors préfecture/police***

Afin de postuler aux travaux d'envoi des documents électoraux relatifs aux élections régionales de 2021, qui auront lieu les 28, 29 et 30 mai 2021 (1^{er} tour) et le 16 juin et éventuellement le 17 juin 2021 (2^{ème} tour), vous devez retourner le formulaire ci joint **avant le 1^{er} mai 2021** à la Préfecture, à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Allier
Bureau des Élections, de la Réglementation Générale
et de l'appui à la délivrance des titres
2, rue Michel de l'Hospital
B.P. 1649
03016 MOULINS Cedex

Vous joindrez obligatoirement les documents suivants :

- une photocopie de **votre attestation de Carte Vitale**
- une photocopie de votre **Carte Nationale d'Identité**,
- une **attestation de domicile datant de moins de trois mois** (facture EDF, téléphone fixe, etc...) ; pour les personnes domiciliées chez leurs parents ou hébergées par un tiers, fournir une attestation de domicile de la personne titulaire du logement ainsi qu'une attestation d'hébergement signée par celle-ci,
- un **RIB** à votre nom,
- **votre dernier bulletin de salaire**

Concernant le numéro de sécurité sociale, vous veillerez à indiquer un numéro qui vous est propre, donc ni celui de votre conjoint, ni celui de vos parents. Un numéro autre que le vôtre bloquerait la paie et les déclarations aux organismes sociaux qui en découlent, et, par voie de conséquence, votre candidature.

Veillez à renseigner le formulaire de manière complète et lisible, et n'oubliez pas de signer.

Toute demande renseignée de manière incomplète, non signée, ou non accompagnée des documents cités ci-dessus sera rejetée d'office, sans relance de la part de la Préfecture.